

NOTICE

SUR LA

CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE

DU

FRANC DE BRUGES,

OUVRAGE DE

PIERRE POURBUS.

1766

BRUGES.

Imprimé chez Vandecasteele-Werbrouck.

1852.

L'original de la carte de Pourbus n'est
 plus; celle qui a servi à l'hôtel de ville
 est une copie de june 1597 par Simon
 Claeis. Buffon II 210

Carte du Franc de Bruges.



Handwritten text in a narrow column on the right side of the page, including a decorative initial 'P'.



NOTICE

SUR LA

CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE

DU

FRANC DE BRUGES,

OUVRAGE DE

PIERRE POURBUS.



7766

BRUGES.

Imprimé chez Vandecasteele-Werbrouck.

1852.

CARTE DU FRANC.

Bruges possède dans l'antichambre de sa Bibliothèque, une carte du Franc dressée par Pierre Pourbus.

M. le chevalier Marchal en a fait une description, que nous reproduisons plus loin et de son consentement.

Cette carte nous a paru de tout point digne d'être reproduite et publiée. Nous en avons fait faire la réduction avec toute l'exactitude qu'exigeait une œuvre d'une telle importance.

Le mémoire de M. Marchal laisse peu à désirer sur l'histoire de cette carte, mais nous avons cru devoir saisir cette occasion pour publier quelques renseignements sur l'artiste, qui l'exécuta avec une si rare perfection, à une époque où les ressources de la science étaient encore très-bornées.

Pierre Pourbus naquit à Gouda, mais se fixa jeune encore à Bruges et y mourut le 30 Janvier 1584. Il avait épousé la fille de Lanceloot Blondeel, et de ce mariage

*

naquit un fils nommé François, qui se forma à l'art, sous la direction de son père et de Frans Floris.

Pierre Pourbus a laissé de nombreux tableaux. Gouda possédait de lui le plus beau de ses tableaux d'autel. Ses portraits sont peints avec un talent qui les fait avidement rechercher. Il en existe plusieurs à Bruges; l'académie de notre ville en possède deux, qui sont dignes du maître. Un autre tableau de Pourbus est également conservé dans cet établissement: il avait été peint pour être placé dans la chambre des échevins du Franc; il représente le Jugement dernier. On y trouve encore trois petits panneaux représentant la Nativité, l'Annonciation et la Circoncision, qui faisaient partie du tableau précédent (1).

Pourbus se distingua encore comme géomètre ou plutôt comme topographe, et il fut employé en cette qualité à différentes reprises par notre administration communale, par le Franc et le gouvernement central, pour dresser des cartes.

L'on trouve les rubriques suivantes dans les comptes du Franc.

1549—50. *Payé à Pierre Poerbus, pour les peintures faites sur la carte de Watervliet et des environs 6 liv.*

1551—52. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour la*

(1) Ce tableau a coûté deux cents livres.

1550—51. *Payé à maître Pierre Pourbus, peintre, pour à-compte d'un nouveau tableau représentant le Jugement Dernier, placé dans la chambre des échevins 72 liv.*

Id. Payé à maître Pierre Pourbus, peintre, pour solde du tableau le Jugement Dernier, placé dans la chambre des échevins, et qu'il a fait d'après l'accord conclu avec lui 128 liv.

confection et la peinture de trois cartes désignant la situation du pays et la profondeur de la mer dans le quartier de l'est du Franc. Ces cartes, faites par ordre de la reine, ont été envoyées au gouverneur comte de Reulx et au seigneur de Praet. 60 liv.

1556—57. Payé à maître Pierre Fourbus, peintre, pour la confection de la carte de la contrée dite de Zuyghe, près de Damme, ainsi que des environs. 15 liv.

1557—58. Charles Van Boneem, accompagné de Pierre Pourbus et d'Antoine Schoonmaker, arpenteur, s'est rendu le 13 septembre à Watervliet et à Bouchoute, pour y faire la levée d'une carte de la situation du Poldre dit Joncvrouw Poldre et des terres des environs, ainsi que pour tracer la limite du Franc et de la seigneurie de Watervliet. Payé 12 liv.

» Maître Pierre Pourbus, peintre, s'est rendu à Watervliet avec des échevins du pays; il y a fait deux plans de la situation des terrains dans les environs de Watervliet. 48 liv.

1561—62. Pierre Pourbus, peintre, a fait l'entreprise de la confection d'une carte détaillée du pays du Franc et des appendances. Il a fait les vacations suivantes: le 12 juillet 1562 un demi-jour; un demi-jour le lendemain lorsqu'il s'est rendu sur la Halle pour examiner les environs. Les 20, 21 et 22 du même mois il s'est occupé du plan de la seigneurie de Maldegheem. Il a projeté à Bruges le 17

et le 18, la carte de Maele. Depuis le 12 jusqu'au 30 août, il a été à Nieupoort, Lombaertzyde, Westende, Mannekens-Vere, Schoore, Ouckevliet, Leke, Znade, Zevecote, Moere, Ghistelles, Snelleghem, Leffinghe, Wilskerke, Middelkerke, Wultraeverzyde, Mariakerke, Ste-Catherine, Ostende, Zandvoorde, Oudenbourg, Roxem, Ettelghem, Bredene, Klemskerke, Stalhille, Jabbeke, Vlisseghem, Wendune, Nieuwmunster, Houttave, Varsennaere, Blankenberghe, Uytkerke, St-Jean-sur-la-Digue, Meetkerke, St-André, Lisseweghe et Dudzeele. Il a fait des vacations le 2 et le 3 septembre pour mettre au net son travail des jours précédents. Payé conformément à une déclaration par écrit des deux parties et en vertu d'une ordonnance des bourgmestres. . 72 liv.

1562—63. Payé à maître Pierre Pourbus, pour la confection d'une carte contenant la description et l'indication de la situation de tout le pays du Franc avec ses dépendances, travail qui l'a obligé à visiter diverses localités et de faire beaucoup de vacations. 193 liv. 10 s.

» Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour la confection de la carte du plat-pays du Franc, désignant les limites des diverses juridictions et les tenants et aboutissants . 171 liv.

1566—67. Payé à Pierre Pourbus, peintre, à titre d'à-compte sur la somme qui lui sera due pour la confection et la peinture d'une carte de tout le plat-pays du Franc . 200 liv.

- 1567—68. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour à-compte du prix de la carte 300 liv.*
- 1568—69. *Payé à Pierre Pourbus, pour à-compte du prix de la confection d'une carte de tout le pays du Franc. . . . 100 liv.*
- » *Payé au même, pour le même objet. 200 liv.*
- » *Payé au même, pour le même objet. 200 liv.*
- » *Payé encore au même, pour le même objet 200 liv.*
- 1569—70. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, à-compte du prix de la confection d'une carte du pays du Franc 200 liv.*
- » *Id. Id. Id. 100 liv.*
- » *Id. Id. Id. 200 liv.*
- 1570—71. *Payé à maître Pierre Pourbus, pour à-compte du prix de la confection d'une carte générale du pays du Franc 200 liv.*
- » *Payé au même, pour la confection de la carte de Biervliet, Watervliet, Waterland et des environs 72 liv.*
- » *Payé au même, à-compte de la carte générale du pays du Franc 200 liv.*
- » *Payé au même, pour le même objet. 240 liv.*
- » *Payé au même, pour la confection de la carte du pays à laquelle il a travaillé longtemps avec ses collaborateurs. Il a dû se rendre dans diverses localités conformément aux états qu'il a produits et contenant en outre*

tous les paiements d'à-compte qui lui ont été faits etc. 812 liv. 14 s.

1570—71. *Le magistrat du Franc a payé en tout pour la confection de la carte une somme de 5352 liv. 14 s. Voir les comptes de 1566—1567 à 1570—1571.*

J'ai pris ces renseignements dans l'Inventaire qui a été publié; mais il suffit d'additionner les différents paiements de 1562 à 1571, pour s'apercevoir qu'il y a ici une erreur et que la somme payée à Pourbus pour la confection de la carte, est de livres parisis 3661-04, soit fl. 1830-12, ou fr. 5319-72. M. Marchal porte le prix total de la carte à 436 livres et 11 deniers de gros; j'ignore sur quelle base il s'appuie, et bien certainement, son compte n'est pas conforme aux renseignements officiels publiés par l'éditeur des Inventaires.

En ajoutant même aux sommes payées à Pourbus ce qui a été reçu par Claeysens pour la copie de la carte, on n'arrive qu'à 4821-04 livres parisis, soit fl. 2410-12, ou fr. 4371-88.

1571—72. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour la confection d'une carte du métier d'Oostburg 12 liv.*

Pierre Pourbus paraît avoir rempli les fonctions d'officier de génie, d'inspecteur des cours-d'eau navigables et d'hydrographe; le nom n'existait pas, mais il résulte des rubriques qui suivent, que la charge en était remplie par notre compatriote.

1559—60. *Payé à Pierre Pourbus, pour la confection du plan du nouveau sas près de L'Écluse. 8 liv.*

- 1580—81. *Payé à maître Pierre Pourbus, à cause des vacances qu'il a faites en mars pour inspecter la rivière dite de Suyd Leye. 16 liv.*
- » *Payé au même pour les frais de l'adjudication des forts de Plasschendaele et de Zandvoorde 96 liv.*
- » *Payé au même, à cause de plusieurs jours de travail en juin, pour tracer l'emplacement du pont dit Noordbrugge à Oudenbourg et du passage-d'eau à Plasschendaele.*
41 liv. 14 s.

Notre artiste ne crut pas qu'il fût indigne de lui de s'occuper des plaisirs de ses concitoyens et de contribuer à la magnificence des fêtes données par la ville; on trouve dans les mêmes comptes les détails suivants :

- 1548—49. *A Pierre Pourbus, pour la peinture et les décorations du théâtre, selon les exigences de la scène. 360 liv.*
- » *Au même, pour la peinture des porte-flambeaux placés des deux côtés de la Grand'place, ainsi que pour celle de deux piliers, 128 liv.*
- » *Au même, pour plusieurs travaux, livraisons de costumes employés sur la scène ainsi que pour plusieurs accessoires nécessaires aux représentations, tels entr'autres que des peaux de chèvres servant aux acteurs chargés des rôles de l'homme sauvage. 41 liv. 7 s.*
- » *Au même, pour des couronnes, bagues et des pierreries servant à orner les costumes des*

femmes et des filles qui prennent part aux représentations 15 liv.

Dans les comptes de 1552—53, il est mentionné pour avoir fourni les modèles d'un sceau.

1552—53. *Payé à maître Pierre Pourbus, peintre, du chef de divers modèles destinés à la confection d'un sceau pour le service du pays.*
4 liv. 16 s.

On trouve dans ces mêmes comptes le prix qui lui fut payé pour le portrait de feu l'empereur (Charles V), et du roi Philippe II.

1560—61. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour les portraits de feu l'empereur et du roi regnant placés au-dessus des portails de la salle à manger du palais du Franc, ainsi que pour peinture des armes du pays sur les pierres d'appui (noot steenen) des poutres et sur les cheminées 42 liv.*

La carte du Franc, qui nous est conservée jusqu'à ce jour, n'est pas l'original, ce n'en est qu'une copie faite par Pierre Claeysens, comme il résulte des extraits suivants, pris dans les comptes du Franc.

1596—97. *Payé pour la peinture de la nouvelle carte du Franc destinée à être tendue dans la grande salle, en remplacement de l'ancienne carte qui se détériore entièrement. . . 720 liv.*

1599—1600. *Payé à Pierre Claeysens, peintre, pour*

*solde de la peinture de la grande carte,
tendue dans la grande chambre, y compris
le travail accessoire 200 liv.*

1600—01. *Payé à Pierre Claeys, pour des travaux de
peinture extraordinaire à la grande carte
du Franc ainsi que pour tous les ouvrages
accessoires et eu égard à la circonstance qu'il
avait entrepris cette carte à un prix trop
modique, etc. 240 liv.*



NOTICE
SUR
LA CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE
DU
FRANC DE BRUGES,

Ouvrage de Pierre Pourbus,

D'APRÈS PLUSIEURS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE;

Par M. le Chevalier Marchal,

Membre de l'Académie Royale de Belgique.

(Lue à la Séance de la Classe des Lettres le 8 février 1847.)

La ville de Bruges, avec le territoire très-étendu qui l'environne sous le nom de Franc de Bruges, fut divisée, en l'année 1530, par le comte de Flandre, Louis de Nevers, en trois parties: septentrionale, occidentale et orientale. Cette juridiction comprend actuellement les arrondissements administratifs de Bruges et d'Ostende, une partie de ceux de Courtrai, Dixmude, Furnes, Roulers, Thielt, dans la province de la Flandre-Occidentale, d'Eecloo et même quelques communes de l'arrondissement de Gand, dans la Flandre-Orientale, et

enfin toute la partie occidentale de la Flandre zélandaise au royaume actuel des Pays-Bas.

C'est une chose superflue de redire que cette fertile et populeuse contrée, dont le littoral est heureusement situé au milieu de la ligne du rivage atlantique de l'Europe, a été célèbre pendant plusieurs siècles, par sa puissance industrielle et par ses fréquentes révolutions politiques. L'histoire de la ville de Bruges et du Franc en particulier, devait être appuyée par le secours de la géographie. Le magistrat de Bruges, en l'année 1562, a donc rendu un important service, tant à la science de l'histoire qu'à l'administration municipale de sa juridiction, en confiant à Pierre Pourbus, peintre et bourgeois de Bruges, connu antérieurement par des ouvrages remarquables, la confection d'une carte détaillée de la ville et du Franc; en y plaçant toutes les villes et les seigneuries, les chemins et les ponts, les rivières et les canaux, les dunes et les digues; en dessinant exactement le littoral et ses atterrissements avec le courant du Zwyn d'un côté, et celui de l'Yser de l'autre. Le Zwyn est un fleuve distinct de l'Escaut; il a aussi son bassin particulier et son delta. Un bras de ce fleuve entoure en partie l'île de Cadzand et se mêle aux eaux de l'Escaut. Le Zwyn, ou pour mieux dire, selon une expression nautique, la rivière de Bruges, que les vaisseaux de l'océan Atlantique remontaient primitivement en quatre heures, fut successivement la cause de la prospérité et de la décadence de cette grande ville; car si le fleuve était facilement navigable pendant le ix^e siècle, au temps de l'inféodation de la Flandre au marquis et comte Baudouin I, l'ensablement du lit fit perdre insensiblement la facilité de la navigation, de manière qu'au xiii^e siècle l'on ne pouvait, à l'époque de l'expé-

dition navale de Philippe-Auguste, remonter que jusqu'à Damme, port intermédiaire entre Bruges et L'Écluse. Pourbus a dû représenter ces ensablements successifs qui furent la cause de la construction d'un canal qui circule à l'extérieur de la ville de Damme, afin que les commerçants ne s'établissent point dans cette place, de préférence à Bruges. Ces faits sont notoires, mais on ne sait pas généralement qu'au commencement du xv^e siècle, cette navigation devenait pénible au port même de L'Écluse. Alors Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, prenant en considération la difficulté de la manœuvre des matelots, manœuvre qui est aussi dangereuse dans cette rivière que dans les mers orageuses de Biscaye, comme l'atteste une charte que j'ai vue aux archives de l'État, lorsque j'y étais employé en 1827, ordonna le curage de la rivière, par une espèce d'écluse de chasse pour agir par la marée basse, pendant le reflux pélagique; mais la science de l'hydraulique avait fait alors trop peu de progrès pour assurer l'exécution de ce travail que l'on abandonna.

Revenons à ce qui concerne la carte du Franc de Bruges. On n'avait pas, à l'époque où elle fut confectionnée par Pourbus, l'idée des calculs géodésiques, pour figurer sur la surface plane d'une carte géographique, la courbure du sphéroïde de la terre. On ne se doutait pas de l'ensemble des opérations qui forment, pour nous servir des expressions du traité de géodésie de M. Pissant, ce qu'on appelle une triangulation et un canevas géométrique. Deux siècles devaient encore finir avant la mesure de la méridienne de Cassini, les travaux de la carte de Ferraris et l'invention du cercle répétiteur de Borda.

Au temps où vivait Pourbus, la science se bornait à dessiner, sans l'aide de la trigonométrie, un tableau en

perspective à vue d'oiseau, qui développait sur une carte coloriée, les masses des campagnes et des habitations, les nappes des eaux fluviales et pélagiques. C'est d'après ce principe que Pourbus a su peindre avec une admirable vérité, les lagunes et les ensablements des prairies où divaguent, entre Bruges, Damme et L'Écluse, les eaux du Zwyn, restes rétrécis d'un large fleuve. Cette peinture est d'autant plus précieuse qu'elle est presque du temps où les navires atlantiques cessaient de remonter le Zwyn et allaient à Anvers. Les détails archéologiques du cours de l'Yser autour de Nieupoort et les changements notoires du sol antique du port d'Ostende, avant les travaux d'attaque et de défense pendant le siège de 1600, comparativement aux ports actuels, sont également remarquables.

En conséquence, selon le témoignage du compte rendu le 15 août 1563 par le bourgmestre de Bruges (voir ladite comptabilité publiée en 1845, par M. Priem, faisant fonctions d'archiviste de la Flandre-Occidentale), Pourbus, le 12 et 15 juillet 1562, monta sur la tour des Halles; il y dessina la perspective de la ville et des environs. Le 17 et le 18, il procéda de la même manière dans la seigneurie de Male. Les 20, 21 et 22, à Maldeghem, enfin il parcourut, selon cette méthode, toutes les seigneuries du Franc de Bruges, depuis le 12 août jusqu'au 3 septembre. Il travailla ensuite au raccordement et à la mise au net de ses dessins, et il composa la carte du Franc de Bruges sur 6^m,54° de largeur, et 3^m,72° de hauteur, ou 23^m,58° de surface.

Les vacations et les autres opérations pour la confection de cette belle carte, selon ledit compte officiellement rendu en 1563, ont été payées à Pourbus, la somme de 436 livres 11 deniers de gros, monnaie de Flandre, la

livre de gros étant de 40 deniers ou 6 florins de change, valeur nominale semblable à 6 florins du royaume des Pays-Bas. Cette somme fut donc fl. 2,617-65 c^u; mais la proportion du numéraire étant actuellement à celle de l'année 1563 comme 4 est à 1, je pourrais même l'abaisser encore comme 5 est à 1, dont la somme de fl. 10,470-60 c^u valeur actuelle, ou un peu plus de 22,000 francs (fr. 22,092-96 centimes).

La perfection du travail de Pourbus répond à la valeur élevée de cette somme. Au bas de sa carte, qui n'est pour nous autres modernes qu'un dessin topographique, il y a, en dehors du dessin, une échelle milliaire, figurée entre les pointes d'un compas, selon l'usage du temps, pour mesurer les distances. L'exactitude de ces distances sur la carte est assez rigoureuse. L'on peut juger combien cette grande opération de raccordement et de mesurage, sans l'aide de la triangulation, et qui ne pouvait se faire que d'après des notes données dans chaque seigneurie, a été longue et méticuleuse.

A cette époque, les calculs antiques des degrés de longitude et de latitude en usage d'après Hipparque et expliqués par Strabon, commentés en 1793 par Gosselin, à partir du méridien d'Alexandrie d'Égypte, n'étaient pas encore vérifiés; au temps où travaillait Pourbus, on n'y pensait pas même.

On connaissait donc imparfaitement alors les latitudes et les longitudes, que l'on traçait à l'instar des cartes qui nous sont restées du moyen-âge, d'après la géographie de Ptolomée, dont les incorrections de calcul par les copistes sont si graves quelquefois, qu'il n'a pas été possible de les rectifier, surtout lorsque les localités anciennes ne sont pas au même gisement que les localités modernes, cela se reconnaît principalement, en ce qui

concerne la Flandre, sur les beaux manuscrits 3,941, 3,942, et surtout 14,887 de l'inventaire général, qui sont classés page 83 du Répertoire, et même on le remarque également sur une table du manuscrit 1,041, portant les longitudes et latitudes approximativement mesurées au xvi^e siècle pour les Pays-Bas et le pays de Liège, et par l'ouvrage de Regio Montanus, manuscrit 2,968 de l'inventaire, classé page 1,513 du Répertoire.

La carte de Pourbus est au-dessus de toute comparaison par son étendue d'environ 12 mètres carrés, avec la superficie des cartes du Franc de Bruges, éditées par ses contemporains, et qui ne sont que de simples feuilles gravées, pas plus graduées en longitudes et latitudes que la sienne, mais ayant, pour y suppléer, selon l'usage de ces temps anciens, une échelle milliaire, telle que cela se trouve à la carte de Flandre, dans la description des Pays-Bas, par Guicciardin, édition de 1587, à l'atlas d'Ortelius, en 1589, à celui de Mercator, en 1619, qui est un chef-d'œuvre pour le temps et même à la géographie blaviane de l'année 1667.

Enfin, pour dernier mérite de la carte de Pourbus, en ce qui concerne le seul Franc de Bruges, elle est de 23^m,58^o; superficie plus étendue que toutes les cartes réunies de l'atlas de Ferraris pour les Pays-Bas autrichiens en entier.

Elle est placée en copie au net à l'hôtel de ville de Bruges, dans la salle qui précède la bibliothèque publique; elle y est exposée depuis très-longtemps, ce fut après sa restauration en l'année 1574, comme l'indique l'annotation suivante qui est inscrite au bas du tableau:

SPECTATORI.

Francum territorium nobilissimum quartum Flandriæ Membrum, dictum a libertate, diœcesis Brugensis potissima, et Iprensis aliquanta pars, ab oriente Artfeldiam habet, fretumque Zelandicum, a septentrione oceano alluitur britannico, ab occasu ad agrum Furnensem et ultra Dixmudam secundo flumine Isara Neoportum usque sese extendit. Inde continuo tractu Rosilarium ac Tiletum usque ad meridiem porrigitur. Triginta quinque curias sive ambactos continet: municipias eu appendices undetriginta, contribules quinque. Hoc territorium planum est maximeque compascuum. Boves pecora, equosque præstantissimos et aptos bello, gignit; abundat lacte, caseo, butiroque: frumenti multipliciumque leguminum admodum ferax. Ejus chorographiam exactissime superioribus annis abs nobili pictore Petro Pourbus celebri tabula delineatam et expressam a Senatûs decreto, anni repar. sal. MDLXXI, publice collocatam, sed postmodum fugientibus colorum formis sensim exolescentem, Consules, Decurionesque Franconatûs hac rursum tabula ad autographum vetus, expressa opera pictoris itidem eximii Petri Claissins instaurari et renovari curarunt. Cernis hic uno velut obtutu sigillatim oppida, municipia, pagos, vicos, arces, castra, nobilium œdes et sylvas: imo ipsas etiam plateas, vias, calles, diverticula, aquæductus, portus, pontes, aggeres, chomata atque obices aquarios, et id genus innumera, suis quæque coloribus accurate distincta, conspicias. Nam quicquid extra fines hujus territorii situm est purpureo, ipsum autem territorium herbido: plateæ, seu viæ castaneo: aquæ cœruleo: aggeres pontes et tubi lacteo: agrorum limites, termini cruces rubeo et colore depicta

**

quod si ultra aggeres situm reciproco maris astu pulsatur, alluvio est. Denique quæcunque intra pomæria seu limites jurisdictionis Brugensis, vel etiam Dammæ, Rodenburgi, Oostburgi, Waterfleti et Mudæ includuntur, discriminit a sunt lineis rubris. Vale et fruerè junio mense CIO XCVII.

Outre l'utilité topographique, cette carte offre l'avantage qu'auprès du nom de chaque ville, ambacht ou seigneurie, le blason des armoiries y est peint avec leurs étoffes et émaux. Cependant Pierre Pourbus a laissé en blanc quelques écussons. La cause de cette lacune m'est inconnue.

Je dois ajouter que sans l'assistance de M. Veys, docteur en droit, chef de la 1^{re} division au gouvernement de la province de la Flandre-Occidentale, il m'aurait été impossible de constater avec exactitude plusieurs détails qu'on ne peut bien connaître que par un long séjour et par une longue étude au milieu des localités.

Ayant vu cette carte en 1846, je dois faire observer que j'ai comparé tous les blasons avec plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale, tels entre autres: 15,958 de l'inventaire, page 586 du Répertoire, qui est de 1580 à la fin du xiv^e siècle; 18,088 du xvi^e siècle; 5,820 qui est de l'année 1557; j'ai fait usage de ce dernier manuscrit de préférence à tous les autres, parce qu'il est contemporain de Pourbus: on y trouve la description des armoiries de presque toutes les villes et seigneuries de l'ancien comté de Flandre. J'ai fait aussi quelque usage de l'ouvrage imprimé de Lespinoy et des cartes héraldiques du temps d'Albert et Isabelle; il m'a été possible, avec ces différents moyens auxiliaires, de remplir presque toutes les lacunes héraldiques laissées par Pourbus; j'ai soin d'indiquer ces lacunes au tableau qui

va suivre et qui désigne dans la juridiction du Franc de Bruges au xvi^e siècle, les châtellemes, villes, wateringes, ambachten et seigneuries.

Analyse héraldique.

(1380 et 1557 désignent les manuscrits de ces mêmes années).

VILLE DE BRUGES. Fascé de 8 pièces, d'argent et gueules. Sur le tout, un lion d'azur, armé, lampassé de gueules, portant sur la tête la couronne comtale de Flandres et accolé d'or. A ce collier est suspendue une croix d'argent. Supports: lion à droite, ours à senestre, tous deux au naturel. Cimier: l'ancienne couronne comtale de Flandre à 3 fleurons.

FRANC DE BRUGES. Argent; chevron prismatique d'azur.

SEIGNEURIES ET VILLES.

1. **AERTTCKE** (*Ambacht*). Azur; 3 besans d'argent. (Voir *Couckelaere*.)
2. **ARDOYE** (*blanc*). (1557.) Argent 3 quintefeuilles de gueules.
3. **ARDEMBOURG**. (*Ville et Ambacht*). Or. Tour de gueules à 3 donjons, le tout crénelé et la porte ouverte. (Voir *Middelbourg*.)
4. **ASSEBROEK** (1557). Gueules. Bande d'argent, accompagnée de chaque côté de 3 quintefeuilles de même.
5. **BEERNEM**. Azur. 3 ours d'or (du mot flamand *beeren*), au chef pallé d'argent et gueules de 6 pièces. (1557): Azur, semé de fleurs de lis d'or, au chef pallé d'or et gueules, de 6 pièces.
6. **BEERST** (*blanc*). (1557.) Or. Échiqueté de sable de 12 pièces.
7. **BEKEGEN** (*blanc*).
8. **BEVERE**. Fascé d'or et azur de 6 pièces. (1557): Fascé d'argent et sable.
9. **BLANKENBERG** (*Ambacht*). (1557.) Sable. A la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'un tertre à 3 monticules de même.
10. **BOYKERKE** (*Ambacht*). (1557.) Azur. 3 besans d'argent, semé de croix crossées, pommelées et à pointes fichées de même. (Voir *Couckelaere*.)
11. **BREDENE** (*Ambacht*). Argent. Croix des Templiers, accompagnée au 1^{er} canton d'une bécassine, oiseau de rivage (au naturel), au 4^e d'une cannette aussi au naturel. (Voir *Clemskerke*.)
12. **BRESKENS** (*blanc*).
13. **CADLAND**. Sable, fascé d'argent, pour indiquer l'eau qui entoure l'île. (1557): Sable, aigle à 2 têtes d'argent, membré d'or; ce sont les

armes particulières de la famille Breskens. L'aigle à 2 têtes indique l'Empire, cette fle ayant été de la Flandre impériale primitivement et non de la Flandre comtale. (Voir *L'Écluse*.)

14. CAMERLINGKX (*Ambacht et Wateringe*). Échiqueté d'argent et azur de 6 tires.

15. CAPRYCKE. Gueules, alezé du blason de Flandre, le champ ou orle, accompagné de huit chaperons de deuil d'argent. Selon 1557, argent, alezé du blason de Flandre; sur l'orle, 8 chaperons de deuil, 4 d'azur, 4 de gueules. (Voir *Eecloo*).

16. CLERCKEN (*blanc*).

17. CLERSKERRE (*Ambacht*). Argent, croix des Templiers, c'est-à-dire de gueules et vidée, les 2 sommets de chaque branche recerclées en dehors. Voir *Breedens* ci-dessus, *Nieuwmunster* et *Vlisseghe*, ci-après. Ces quatre seigneuries provenaient des Templiers, comme on le remarque à la ferme ou antique commanderie *De Tempel hof*, près de *Saint-Pierre-Capelle* (voir *Slype*); elles appartenait à l'ordre de Malthe depuis l'abolition des Templiers; leurs armoiries ne diffèrent que par les accompagnements.

18. COOLKERRE (*blanc*).

19. COOLSCAMP (1557). Azur; chef d'hermines de 9 mouchetures. (Voir *Lichtervelde* et *Eessens*.)

20. CORTEMARCK (*blanc*). Mais les armoiries de la commune actuelle sont ci-après à *Winnendael*, chef-lieu de la commune.

21. COUCKELARRE (*Ambacht*). (1557.) Azur, 3 besans d'argent. Le blasonnement étant le même qu'à Artrycke ci-dessus et à Eerneghem et Ichteghem ci-après, le gouvernement octroya aux francs cantons C à Couckelaere, E à Eerneghem, I à Ichteghem et rien à Aertrycke.

22. COXYDE. Gueules, 3 fascés dentelées et crénelées d'argent.

23. DAMME (*Ville*). (1557.) Gueules. Fascé d'argent, chargé d'un levrier courant de gueules au collier d'or.

24. DIXMUDR (*Ville et Châtellenie*). (1557.) Fascé d'or et azur de 8 pièces. La châtellenie, (selon les MSS. 1380 et 1557) a le même fascé d'or et d'azur avec cotices en sautoir de gueules, brochant sur le tout.

25. DUDLERRE (*Ambacht*). (1557.) Argent au chevron de gueules, c'était l'ambacht. La seigneurie ajoute au franc canton une clef de sable tournée à dextre.

25^a. ÉCLUSE. Voir *L'Écluse*.

26. EECLOO (*Ville*). (1557.) Argent, au double treschoir fleurdelisé de sinople, sur l'écusson il y a le blason de Flandre. Voir *Caprycke* ayant des armoiries presque semblables.

27. EERNEGHEM (*Ambacht*). Azur. 3 besans d'argent. Voir *Couckelaers*.

28. **ESSENE** (*Ambacht*). Azur. Colombe aux ailes éployées d'argent. Chef d'hermines. (V. *Coolcamp*, *Lichtervelde* selon 1557). Le seigneur d'Essene portait de sable au chevron d'or, et la maison portait de sinople, au chef d'argent à 3 pals de gueules, au 1^{er} canton de Flandre.

29. **ETTELGHEM** (*blanc*). Peut-être: Argent. 3 chevrons de sable.

30. **GATERNISSE** (*blanc*).

31. **GHESTELLE** (*Ville et Ambacht*). L'ambacht de gueules au chevron d'argent. La seigneurie: gueules au chevron d'hermines. (Voir aussi 1557). La ville et comté: Mi-parti: 1^o azur à 3 tours d'argent; 2^o gueules, chevron d'hermines.

32. **GITS** (*blanc*). (1557.) Argent, fascé de gueules.

35. **GRORDE** (*blanc*).

34. **HANSAEME** (*blanc*). Armorié selon demande de la commune actuelle: d'azur à 2 mains dextres jointes ensemble et au naturel, mouvant des deux flancs.

35. **'S HERRENWOUTERSMANS-AMBACHT ET WATERINGE**. Or, chevron de sable.

36. **HEINKEWERVE** (*blanc*).

37. **HEYST** (*blanc*).

38. **HOUCKE**. Ville détruite, gueules, 3 croissants d'argent. (V. *Oostkerke*, selon MS. de 1380)

39. **HOUTTAVE** (*Ambacht*). (1557.) Sable, buste de lion d'argent dans la pose humaine: langué longuement de gueules, ayant sur la tête la couronne comtale de Flandre, à 3 fleurons accolés d'or et avec la croix abbatiale suspendue au collier. Le buste entre deux crosses abbatiales en pal; le pommeau plein, ovoïde et d'or, le bâton d'argent. Ces armes furent octroyées en 1117 par Robert de Jérusalem, comte de Flandre, à l'abbé de St-André-lès-Bruges, seigneur de Houttave, selon le texte de la chronique de Saint-André, imprimé en 1844. Mais la concession doit être plus moderne, le lion n'étant en usage qu'après Thierry d'Alsace, de 1128 à 1168. (Voir Vredius, p. 19).

40. **IABEKE** (*Ambacht*). Sable, 3 cygnes au naturel.

41. **ICHTEGHEM** (*Ambacht*). Azur, 5 besans d'argent. Voir *Couckelaere*. La lettre I est actuellement au franc canton.

42. **KRYEM** (*blanc*).

43. **KNOCKE** (*blanc*).

44. **LAPSCHURE** (*blanc*).

45. **L'ÉCLUSE** (*Ville*). Gueules à 2 fasces ondulées d'argent. Cette ville est au sommet du delta du Zwyn 1^o vers la mer; 2^o vers l'Escaut. V. *Cadzand*. Le seigneur de L'Écluse portait d'or, au lion de Flandre chargé d'une bande dentelée de gueules, ayant un filet d'or au milieu. Ce sont les armes de Jean de Namur, fils de Gui de Dampierre (en 1297). Voir *Waterliet*.

46. LEFFINGHE (*blanc*).
47. LEKE. Or, au franc canton en blanc et aux 3 chevrons de sable. C'est Hainaut ancien, ce domaine ayant appartenu au souverain pendant la réunion des deux comtés de Flandre et de Hainaut, de 1191 à 1270. Selon MS., 1557. Azur, 3 coquilles d'argent au chef de Flandre, c'est-à-dire au lion, etc.
48. LEMBEKE (*blanc*). (1515.) Azur, chef de Flandre.
49. Autre LEMBEKE, près de Damme, n'est plus commune.
50. LICHTERVELDE (*blanc*). (1557) : Azur, chef d'hermines. Voir *Coolcamp*.
51. LISSEWEGHE (*Ambacht*). Argent, chevron de gueules, chargé de 3 coquilles d'or, ayant à la pointe de l'écu un roseau au naturel, parlant des mots : *Chemin aux roseaux*.
52. LOMBAERTZIDE. Argent, ancre descendue en pal, la trabe en chef et de sable. (V. *Termude*.)
53. LOPHEM (*Ambacht*). Gueules, fascé d'or. Selon 1557, d'argent freté de 4 fuseaux d'azur, au chef 3 étoiles affrontées d'or et à 6 rais.
54. MALDEGHEM (1557) : Or, croix et 12 merlettes à l'entourage de gueules.
55. MALK. Or. Lion de Flandre chargé d'un sautoir de gueules.
56. MANNEKENSWERE (*blanc*). Ce nom vient d'un ponceau très-fréquenté.
57. MARIEKERKE (*blanc*).
58. MEETKERKE (*Ambacht*). Gueules. 2 glaives alezés et en sautoir, la pointe en bas, d'argent.
59. MIDDELBOURG (*Ville*). Gueules. Tour d'or crénelée, surmontée de 3 tourettes la porte ouverte, c'est l'inverse des métaux et émaux d'Ardenbourg.
60. MIDDELKERKE (*blanc*).
61. MOERE (1380 et 1557). Sable au chef d'argent; franc canton à l'écusson alezé d'or, au chevron de gueules. *Moere* signifie marécage et s'étend entre Zande et Westkerke. (Voir ces noms.)
62. MOERKERKE (*Ambacht*). (1557.) Or, sautoir de gueules, chargé de 5 coquilles d'argent.
63. MUNIKERDE, c'est-à-dire rivage ou rade des moines, à cause de la célèbre abbaye de Ter Doest (Thosaam). Azur (représente l'eau), chef de gueules, sur le tout un moine sur un tertre au naturel, près de monter sur la planche d'un navire à 3 mâts; le tout d'or.
64. NIEUPOORT (*Ville et Châtellenie*). (1557.) Or, à la neffe de sable, supportant le lion de Flandre issant; il tient une hache élevée et de même étoffe. La châtellenie, selon 1557, de gueules au chef de vair, à la bordure d'or de 8 quintefeilles de gueules.
65. NIEUWERKE. Or, à 3 fleurs de lis de sable.

66. NIEUWMUNSTER (*Ambacht*). Argent. Croix des Templiers. Au franc canton une cannette de sable. (Voir *Clenskerke*.)

67. ODELEM (*blanc*).

68. OOSTCAMP, *jadis* ORSCAMP, (c'est-à-dire Pré aux chevaux). (1557.) Gueules, bande et 6 merlettes à l'orle d'argent.

69. OOSTBOURG (*Ville et Ambacht*). Argent. Tour à 3 donjons de sable (selon 1557, 3 tourettes), surmontée d'une épée en fasce de même étoffe.

70. OOSTKERKE (*Ambacht*, 1580 et 1557). Gueules. 3 croissants d'argent.

71. OSTENDE (*Ville*). (1557.) Or. Chevron de sable, accompagné de 3 clefs en pal, de même.

72. ONCKERVLIEP. Voir *Saint-Pierre-Capelle*.

73. OUDENBOURG (*Ville*). (1557.) Or. Tour de gueules, donjonnée à 3 tourelles. Dans l'écusson il y a en chef le blason du Franc de Bruges pour l'*ambacht*: au pied, l'écusson, échiqueté d'argent et d'azur de 12 pièces pour la seigneurie.

74. OYEGHEM (*blanc*).

75. PRAET (1557). Or. Sautoir de gueules. N'est plus commun.

76. RAMSCAPPELLE (*blanc*).

77. RAVENSIDE, *jadis* WALRAVENSIDE (*blanc*). N'est plus commune.

78. RUDERVOORDE (*blanc*). (1557.) Écartelé. 1 et 4 de gueules au cavalier l'épée levée pour combattre; il est armé de toutes pièces en argent, le cheval est armé d'azur, boutonné d'or. Les 2 et 3 cantons ne sont pas indiqués.

79. ROXEM, *jadis* ROCASSEM. En 741, Félix Praesbyter, dont le testament est aux archives de la Flandre-Orientale, en était curé.

80. SAINT-ANDRÉ (homonyme de l'abbaye). Gueules. 3 épées d'argent, alézées, posées en bande, la tête vers le franc canton; celle du milieu est la plus élevée. (Voir *Straten*.)

81. SAINT-GEORGE-TEN-DISTEL (*blanc*).

82. SAINT-JEAN-SOUS-HOUTTAVE. N'est plus commune (*blanc*).

83. SAINT-JEAN-IN-EREMO (*blanc*).

84. SAINT-LAURENT (*blanc*).

85. SAINT-MICHEL (*blanc*).

86. SAINT-NICOLAS (*blanc*).

87. SAINT-PIERRE-CAPELLE. Voir *Onckervliet*, son ancien nom. N'est plus commune (*blanc*).

88. SAINT-PIERRE-SUR-LA-DIGUE, près de Bruges (*blanc*). (1557.) Azur. Fasce d'azur. Franc canton, argent. Chevron de gueules.

89. SAINTE-CATHERINE (*blanc*).

90. SAINTE-CATHERINE, près d'Ostende; village détruit par le siège de 1600 (*blanc*).

91. **SAINTE-CROIX.** Voir *Male (blanc)*.
92. **SAINTE-MARGUERITE (blanc)**.
93. **SCHOONENDYK (blanc)**.
95. **SCHOORE (blanc)**. (1580.) Or, trécheur d'azur, chargé d'un chevron de gueules (1557). Hermine. Bande de sable, chargé de 3 coquilles d'or.
95. **SLYPE (blanc)**. (1557.) Échiqueté d'argent et d'azur de 6 pièces. Dans cette seigneurie est la ferme des Templiers. Voir *Clemskerke*.
96. **SNAESKERKE (blanc)**.
97. **SNELLEHEM (Ambacht)**. Sable. 10 coquilles d'argent. 4, 3, 3.
98. **STALHILLE.** Azur qui représente l'eau, supporte un cygne au naturel. Chef de sable.
99. **STRENE (blanc)**.
100. **STRAETEN (Ambacht)**, en la commune actuelle de Saint-André (voir ci-dessus). Sable. 3 épées alezées d'argent, comme à Saint-André et à *Varsenaer*.
101. **SYSSELE (1537)**. Or. Sautoir de gueules, accompagné de 4 quintefeuilles de même. Selon le manuscrit de 1380, blason de Flandre, à l'engrelure de gueules. Robert de Cassel, fils du comte Robert de Béthune, était seigneur de Syssele.
102. **TILLECHEM**, dépendance de Wardamme (*blanc*).
103. **TERMUDE (Ville)**. (1557.) Gueules, ancre en pal d'argent, la trabe d'or est en haut, accompagnée sous la trabe d'un soleil à dextre, d'un croissant à senestre; le tout d'or. Termude est à l'embouchure du Zwyn, comme Nieuport ci-dessus, à l'embouchure de l'Yser. De là ces armoiries analogues.
104. **THOUROUT (Ville)**. (1537.) Argent à la tour à la porte ouverte, de sable. Sur la carte elle est accompagnée de 2 arbres arrachés, et contre-accompagnés aux deux flancs, par deux clefs en pal, contournée^s vers l'extérieur; le tout de sable. Selon 1557, les clefs sont à la ville; la seigneurie est sans les clefs.
105. **URSELE (blanc)**.
106. **UYTKERKE (Ambacht)**. (1557.) Argent, croix de sable chargée de 5 coquilles d'or. Voir *Zuyenkerke*.
107. **VARSENAER (Ambacht)**. (1557.) Sable. 3 épées alezées, posées en bande, la pointe en bas, d'argent, celle du milieu a la poignée plus élevée. Voir *Saint-André* et *Straeten*.
108. **VLADELOO (Ambacht)**. Gueules. 5 tours d'argent, non donjonnées, mais sommées en cône au-dessus des créneaux et posées en sautoir.
109. **VLISSCHEM (Ambacht)**. Argent. Croix des Templiers, cantonnée de 4 cannettes de sable. Voir *Clemskerke*.
110. **WAERDAMME.** Voir *Tilleghem (blanc)*.
111. **WATERVLIET (Ville)**. (1557.) Gueules. Fascé de 5 pièces ondulées

d'argent; au chef une étoile à dextre, un croissant à senestre, en pointe une fleur de lis; le tout d'or. Diffère de L'Écluse ci-dessus, qui n'a que 2 pièces. L'ancienne seigneurie (1580 et 1557) d'or au sautoir de gueules, chargé de cinq anneaux d'argent. Voir aussi le manuscrit 14,936 du tournoi de Compiègne en 1238.

112. WENDUYNE (*blanc*).

113. WERKEN (*blanc*).

114. WESTCAPELLE (*blanc*).

115. WESTENDE (*blanc*). (1557): Azur, fascé d'argent.

116. WESTKERKE (*blanc*).

117. WILSKERKE (*blanc*).

118. WINNENDAEL, dépendance de la commune ci-dessus de Cortemarck. (1557), Flandre ancien, c'est-à-dire gironné d'azur et d'or, écusson de gueules en abîme; au chef le blason de Flandre, mais le lion est léopardé et l'écusson est incliné.

119. WOUMEN (*Ambacht*). Argent, sautoir de gueules.

120. YSENDYCK (*Ville et Ambacht*). Vair au nombre de 6 en fasce.

121. ZANDE (*blanc*).

122. ZARREN (*Ambacht*). Azur. Cygne au naturel. Au chef d'hermines. Selon 1557: Sable. Fasce d'argent, au chef emmanché de 5 pointes et 2 dents d'argent.

123. ZEDLICHEM (*Ambacht*). Or. Chevron de gueules, chargé de 5 coquilles d'argent. (1557.) 3 coquilles.

124. ZERKEGHEM ou ZAREGHEM (*Ambacht*). Argent. Tombe ou pierre sépulcrale d'azur, en parallépipède, le long côté en perspective, et supportant 2 cornes de cerf de gueules. C'est peut-être l'emblème du mot grec *sarcos*, sarcophage. (1557): Argent. Fasce d'azur.

125. ZEVECOTE. Argent. Fasce de gueules. (1557). Gueules. Chevron d'argent. En retouchant la carte on a superposé sept chenils ou trous à chiens, allusion du mot *Zevécote*.

126. ZURNKERKE ou ZUWENKERKE (*Ambacht*). Argent. Croix de sable. Au franc canton, une cannette de gueules pour l'ambacht. A la seigneurie, la croix est chargée de cinq coquilles d'or. Voir *Uytkerke*.

INDICATEUR

DES

RENOIS DE LA CARTE DU FRANC.

1	Score	31	Het Gerechte
2	Yperlee	32	Stranghe
3	St-Nicolaescapelle	33	Zantvloghe
4	Leeke Leey	34	Zee Panne
5	Overdragh	35	Cruusberg
6	Rabat	36	Noord Meulen
7	Camerlinkx-sluyt	37	De Vaert naer Blankenberghe
8	Cleyne Zydellinghe	38	Waterganc
9	Sheer Woutermaus-sluyt	39	Schooringhe
10	Taechhuys	40	Gille Brugge
11	Riethuys	41	Beerst Meulen
12	Hulbrugge	42	Moerstraete
13	Rattegat	43	Reivoetstraete
14	Snore	44	Viver Meulen
15	De Wech	45	Doude Lankstraete
16	Panbroux-Houcke	46	Eed Walle
17	Leko Dic	47	De Puud
18	Beurbrughe	48	Godelieve Capelleken
19	Zuydelinghe	49	H. Godelieve
20	Tempelhof	50	Cappelleken
21	Moesekensbeek	51	Nieu Sandstraete
22	Snipgatens Bruggen	52	Trotemoere
23	Bleauwepoorte	53	Tgheetecot
24	Kevagnaert	54	Somerweg
25	De Myncke	55	Houtenturf
26	Bleeckaert	56	Joncweg
27	Bierkoest	57	Ten Hooreken
28	Paelsteen Panne	58	Oxzeel Meulen
29	Yeste Meulen	59	St. Laureens Capelle
30	Plassendale	60	Watervalle

61 Nieuweghe	98 Ter Heye
62 Oostweghe	99 Viver
63 Ter Leys	100 Soetemont
64 Ghyseele	101 Berg Meulen
65 Blauwen Tor	102 Zuutweghe
66 Messen	103 Le Loo
67 De Langhestraete	104 Te Maeken
68 Geregte van Tillegem	105 Blau Casteelken
69 Te Gods	106 Siekhuyt
70 Sartreusinen	107 Lenden Dyc
71 Donse	108 Poort Wech
72 Ter Meere	109 Bove Meulen
73 Ter Zale	110 Steenstraete
74 Ter Luuns	111 Winendal Capelleken
75 Sanne	112 Winendale Busch
76 Zandweghe	113 Winendal
77 Leenput	114 Roo Pype
78 Hoochlane	115 Fonteyne
79 De Langhestraet	116 Marckhout
80 Witten Huyze	117 Ten Dooren
81 Jonghe S. Fewoud	118 Edewalle
82 Oude S. Fewoud	119 Vierschaere van Edewalle
83 St. Baefs	120 Tinnen Burg
85 Te Maddeleene	121 Vierschaere
85 T'gereghe van Brugghe	122 De Croone
86 Tillegem	123 Couter Meulen
87 Roo Torre	124 Hantsame Vaert
88 St. Sebastiaens Cappelleken	125 Scaseken
89 Beest Brugge	126 De Vlieghe Hert
90 St. Michiels Capelleken	127 Hof van Ruddervoorde
91 St. Medaert	128 Herberghe
92 Midweghe	129 Jonckers Hoven Meulen
93 Dry Zwaluwen	130 Oud Hulst Busch
94 Nieuwerherberghe	131 De Zarren
95 Ovaers Nest	132 Ter Heest
96 Tgerechte	133 (*)
97 Tkasteelken	134 Labekens Ackere

(*) Le dessinateur a passé par erreur du N° 132 au N° 134, — du N° 269 au N° 280, — et du N° 403 au N° 405; cependant, il n'y a rien d'omis dans la nomenclature, qui est exacte.

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| 135 Houlaert Meulen | 177 Hey Dic |
| 136 Grispere Meulen | 178 Hey Stick |
| 137 Spagnaerts Beke | 179 Gillemaets Polder |
| 138 Bouffort Meulen | 180 Verzant Polder |
| 139 Zwarte Gat | 181 El Polder |
| 140 Thof van Lichtervelde | 182 Polder van Namen |
| 141 Zwevezele ten Hille | 183 Adornes Polder |
| 142 De Hert | 184 Baenat Polder |
| 143 Viver | 185 Graven Polder |
| 144 Kenn Meulen | 186 Water Polder |
| 145 Thaenken | 187 Jonghe Bresken |
| 146 Steen Hoven | 188 Den Noord |
| 147 Stam Cot | 189 Gheers Polder |
| 148 Olie Meulen | 190 Hollants Polder |
| 149 Hof Meulen | 191 Waterganc van Eyesluis |
| 150 Olie Meulen | 192 Coxhulbrugge |
| 151 Brom Velt | 193 De Goemoet |
| 152 Gheregte van Lichtervelde | 194 De Dulle Wech |
| 153 Beveren Capelleken | 195 Tupper Hof |
| 154 Holicot | 196 Beuckelaere Meulen |
| 155 Hooghe Wielken | 197 Dry Pypen |
| 156 Vierbache | 198 Den Beuckelaeren Horn |
| 157 Stranghe | 199 Zomer Wech |
| 158 Rosewale | 200 Scapene |
| 159 Everdyck | 201 West Meulen |
| 160 Waterganc Eyesluis | 202 Turksche Polderken |
| 161 Tambacht Eyesluis | 203 Den Krockaert Polder |
| 162 Pannepolder | 204 Oost Meulen |
| 163 De Peerde Markt | 205 Nieuw Vliet Polder |
| 164 Tutine | 206 Marien Polder |
| 165 Inlaghe vant Oude Lant | 207 Zoute Polder |
| 166 Toude Lant | 208 Een platten besaeyden Dyc |
| 167 Inlaghe | 209 Oudeland Polder |
| 168 Kerke Polder | 210 Isen Polder |
| 169 Score | 211 Geregte |
| 170 Polder van thien honderd gemeten | 212 Metteneye Polder |
| 171 De Schoosche Guele | 213 Wyughene Polder |
| 172 Oost-Vliet | 214 Uut gheseit Lant |
| 173 Sluuse | 215 De Meel Polder |
| 174 Nieuwenhove Polder | 216 St. Barbara Polder |
| 175 Distelle | 217 Speiken |
| 176 Zant Polder | 218 Oud Bresken |
| | 219 Steen Polder |

220 Gheesten Polder	260 T'hof van Dudzeele
221 Heeren Polder	261 Groot Pronkerburg
222 Oost Polder	262 Kleyn id.
223 Proost Polder	263 Eeke Meulen
224 Gallemaers Gat	264 Eyen Broek
225 Ghizeele	265 Waterganc van Reigaertsvliet
226 Doest	266 Stade
227 De Dulle Wech	267 Plate
228 Toost Hof	268 Bladelin Polder
229 Waterganc	269 (*) Lodyx Polder
230 Toude Zwyn	280 Oost Polder
231 Bake	281 Doude Vaert van Oostburg
232 Nieuwe Polder	282 Kapelle Polder
233 Ter Hofstede	283 Cristofels Polder
234 Den Haekelaere	284 Nieujans Polderkin
235 Hei Kielle	285 Rooden Dic
236 Jans Polder	286 Doude Doust Weg
237 Crubeke Polder	287 Laureins
238 St. Jooris Polder	288 Pad Houc
239 Lisbette Polder	289 Te Seven Eyken
240 Mossolle Put	290 Rosieres
241 Croxhouke	291 Cruusabeele
242 Den Cuun Dic	292 Wiering Wech
243 Den Beeren Dic	293 Rousselaere Wech
244 Sheer Gheermoer Waterynghe	294 Winers Wech
245 Ghereelstraet	295 Doest Wegelken
246 Willems Gosse Polder	296 Steenken
247 Hughe Zaelo Polder	297 Lembeke
248 Den Kwadentyd Polder	298 Zuyd Overleye
249 Sheer Jacques Polder	299 Noord id.
250 Steillebroes Polder	300 Milleboom
251 Bette Stoute Polder	301 St. Nicolas Putkin
252 Barzand Meulen	302 De Coolstraete
253 De Gisselaere	303 Den Been Wech
254 Buse Polder	304 Zuyd Overleysluus
255 De Dulle Meulen	305 Noord id.
256 Vaghevier	306 Slependamsluus
257 De Pontepoort	307 Ter Cruce
258 Vaert naer Lisseweghe	308 Brauwers Wech
259 Cruit Put	309 Pissebeddestraet

(*) Voir la note, page 316.

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| 310 Waterganc Beoostersree | 353 De Hooghe Wech |
| 311 St. Catherine Polder | 354 Roohuus |
| 312 Ozemans Polder | 355 De Verre Wech |
| 313 Id. Capelle | 356 De Pip Wech |
| 314 De Oude Polder | 357 Ratebrugge |
| 315 St. Cristoffels Capelle | 358 Kalkerleen |
| 316 De Nieuwe Polder | 359 Kapelleken |
| 317 Wyn Polder | 360 Moerkerkebrughe |
| 318 Den Groenen Dic | 361 Raspschoc |
| 319 Schepsdale | 362 Heile |
| 320 Hooghe Brugge | 363 St. Lieven Capelleken |
| 321 Speihuus | 364 Den Hooren |
| 322 Overdrag | 365 T'Ghystelhof |
| 323 Verdeurs | 366 De Nieuwe Wech |
| 324 Ter Panne | 367 Hemel Wegshken |
| 325 De Gapaert | 368 De Hooghe Wech |
| 326 St. Adriaen | 369 De Oude Wech |
| 327 Halfweghe Cadzand | 370 Appelstraet |
| 328 Zeven Starre | 371 St. Lieven Polder |
| 329 De Zuid Dic | 372 Passegeuls Meulen |
| 330 Carpersaerde | 373 Saac Vrouwe Geule |
| 331 Stampershouke | 374 Joncvrouwe Polder |
| 332 St. Catherine | 375 Siechuus |
| 333 Hulsterloo | 376 Sheer Bouckwic |
| 334 Den Broeloozen Dic | 377 Jacopinesse |
| 335 Spiegheleere Wech | 378 Male Leiken |
| 336 Noord Meulen | 379 Pudembroec |
| 337 Ter Velde | 380 Male Viver |
| 338 Waterganc van Middelburg | 381 Spermalie |
| 339 Vinkebrom | 382 Id. Meulen |
| 340 Diercasteel Polder | 383 De Zwane |
| 341 De Ro Meulen | 384 Scheeweghe |
| 342 Den Joc Wech | 385 Septers |
| 343 Osteneer Wech | 386 Briersers Wech |
| 344 Passegeulle | 387 De Lieve |
| 345 Id. Polder | 388 Leesthken |
| 346 St. Catherine Polder | 389 Watergang |
| 347 Goude Polder | 390 Biese Wech |
| 348 Durentyd Polder | 391 Scherbeits Wech |
| 349 Satereusen | 392 Shaze Wech |
| 350 Blauwhuys | 393 De Eede |
| 351 De Voghelezanc | 394 Langhelle Wech |
| 352 Tgheregte van Male | 395 Spillebroux Meulen |

396 Lichvoet Wech
 397 Hemel Wetghsken
 398 Water Dic
 399 St. Margareta Polder
 400 S. Jeronimus Polder
 401 Oudenaerd Polder
 402 Joncvrau Polder
 403 Haven van Watervliet
 404 (*)
 405 St. Trude
 406 Steenbrugge
 407 Pente
 408 Langhe Pype
 409 Ryckevelde
 410 Ter Belle
 411 Rosteene
 412 Zuuddoone
 413 Assekerke
 414 Broucsende
 415 Ter Donck
 416 Papaeles
 417 De Eede
 418 Vlot Wech
 419 Zeel Waterganc
 420 Moerhuuse
 421 Rapenburg
 422 Beuterbrugge
 423 Stroobrugge
 424 Zwarten Hond
 425 Bloestraete
 426 Ten Block
 427 Crielstraete
 428 Vive Voetbrugge
 429 Id. Wech
 430 De Claphote
 431 St. Lievens Polder
 432 St. Jans Polder
 433 Thaenken
 434 Holle Meulen Wech
 435 Riels Wech

436 Poort Wech
 437 Moerkens Wech
 438 St. Anna Polder
 439 St. Jeronimus Polder
 440 Lantouwers Wech
 441 St. Barbes Polder
 442 Vierscaere
 443 Moerbrugge
 444 Praet
 445 Tillegheempoort
 446 Here van Maldegheem
 447 Montesen
 448 Moere
 449 De Witte Moere
 450 Viver
 451 Gheregte van Maldegheem
 452 Roczinghe
 453 De Lieve
 454 De Wake Wech
 455 Roo Weghelken
 456 Sheer Jans straet
 457 Terceleie
 458 Houwersbrugge
 459 De Wake Wech
 460 St. Romels Wech
 461 Moor Hof
 462 De Gokelaere
 463 Vlaeminkstraete
 464 Blauwers Wech
 465 Bleauvelts Wech
 466 Meerdle Wech
 467 Crielstraete
 468 Waelstraete
 469 Tzonneken
 470 Bentille Polder
 471 Id. Gheregte
 472 Id. Meulen
 473 Kockuut Polder
 474 Forzier Polder
 475 Marien Polder

(*) Voir la note, page 316.

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 476 Oost Polder | 496 Wolfs Meulen |
| 477 St. Cristoffels Polder | 497 Viver Eeke |
| 478 St. Lauryns Polder | 498 Marshoone |
| 479 Haven van Boxcoult | 499 Meulen Wech |
| 480 Ghevaerts Brugge | 500 Ravescot |
| 481 Eede Velt | 501 Rabat ten Doornetin |
| 482 Balleghheers Houcke | 502 Rabat te Vlacke |
| 483 Steenkiersrabat | 503 Ceunpitken Wech |
| 484 Gryze Meulen | 504 Meuskerken Wech |
| 485 Beuter Houc | 505 Haselaere Houc |
| 486 De Moerstraete | 506 Den Woulf Houc |
| 487 Wakeleed | 507 St. Nicasen Polder |
| 488 St. Jans Polder | 508 Zes Schoorenbrugge |
| 489 Waterganc | 509 Loo Busch |
| 490 Cappelle Polder | 510 Oude Brugsche Wech |
| 491 Philippinne | 511 Heye van Maldeghem |
| 492 Meerberg | 512 Overdike genaemt Appelhebe |
| 493 Walbrugge | 513 Ghent Wech verdonkert |
| 494 Wes Meulen | 514 Plassendaele |
| 495 Oudenaerde | 515 Ter Heye. |



